



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 17 FEV. 2026

Nos Réf. : D-26-002717 / DDC-DREG-CP / CW
Vos Réf. : votre courrier du 20 janvier 2026

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de la Mission locale du Havre et au-delà, sur les perspectives d'évolution des crédits alloués aux missions locales dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026. Je vous en remercie.

Je partage pleinement votre constat sur le rôle essentiel joué par les missions locales dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la formation et l'autonomie. Présentes au plus près des réalités territoriales, elles assurent un accueil personnalisé des jeunes qui rencontrent le plus de difficultés d'insertion et prennent en charge une part très importante des publics suivis par le service public de l'emploi. Leur capacité à articuler accompagnement social, construction du projet professionnel et lien avec les entreprises en fait un outil décisif de cohésion sociale dans nos territoires.

Dans un contexte de forte contrainte sur les finances publiques, la trajectoire des crédits qui leur sont destinés s'inscrit dans une démarche globale de maîtrise de la dépense et de recherche d'efficacité de l'action publique. Il ne s'agit pas de remettre en cause la place des missions locales, mais de veiller à ce que chaque euro consacré à l'accompagnement des jeunes soit utilisé de la façon la plus utile, dans le cadre de la loi pour le plein emploi, du déploiement du contrat d'engagement jeune et de l'ensemble des dispositifs d'appui à l'insertion. J'ai ainsi demandé à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle de poursuivre le travail engagé avec le réseau des missions locales et les associations d'élus afin d'identifier les leviers d'organisation et de financement permettant de sécuriser, dans la durée, la qualité de l'offre d'accompagnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.


Jean-Pierre FARANDOU

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Permanence parlementaire
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ecrire-a-jean-pierre-farandou> et <https://solidarites.gouv.fr/donnees-personnelles-et-cookies>

